

2^{ème} partie: Examen des seins et des organes génitaux

La ou le gynécologue va très probablement t'expliquer en quoi consiste cet examen. Si elle ou il ne le fait pas, tu peux lui demander de le faire. Tu peux lui poser toutes les questions que tu veux.

Si tu ne souhaites pas qu'elle ou il fasse l'examen, tu as le droit de refuser.

Chez beaucoup de gynécologues, il y a un endroit où tu peux te déshabiller et poser tes vêtements.

Pour éviter que tu sois toute nue, tu peux:

- d'abord enlever tes vêtements du haut
- laisser la ou le gynécologue examiner tes seins
- remettre tes vêtements du haut
- enlever tes vêtements du bas
- laisser la ou le gynécologue faire l'examen des parties génitales

EXAMEN DES SEINS

Pendant cet examen, la ou le gynécologue va palper tes seins et tes aisselles pour voir s'il n'y a rien de spécial. Elle ou il peut aussi faire une échographie. Une échographie permet de voir sur un écran les organes de ton corps. L'appareil nécessaire pour faire l'échographie ressemble à un pommeau de douche en plastique et il est relié à l'écran. La ou le gynécologue étale un peu de gel pour que le «pommeau de douche» glisse mieux sur ta peau.

